

La chirurgie dentaire d'Ambroise Paré

The dental surgery of Ambroise Paré

Julien Philippe*

*Ancien professeur à l'UFR d'Odontologie de l'Université Paris 7

Mots-clés

- ◆ Ambroise Paré
- ◆ Histoire de la chirurgie dentaire
- ◆ La chirurgie dentaire au XVIe siècle

Key words

- ◆ Ambroise Paré
- ◆ History of dental surgery
- ◆ Dental Surgery in the 16th century

Résumé

Ce qui intéresse la bouche et les dents est disséminé dans l'œuvre d'Ambroise Paré. Nous avons rassemblé et résumé les passages consacrés aux dents, à leur hygiène, à leurs maladies, aux affections des gencives, aux extractions, aux dents artificielles et aux luxations de la mandibule. Cet ensemble représente, 200 ans après Guy de Chauliac et 160 ans avant Pierre Fauchard, une étape importante dans l'édification de la chirurgie dentaire. Il semble que, depuis Chauliac, les connaissances en anatomie, en pathologie et en prothèse aient progressé plus qu'en thérapeutique.

Abstract

What is of interest concerning the mouth and teeth is dispersed throughout the publications of Ambroise Paré. I have assembled and summarized those passages regarding dental anatomy, hygiene, tooth and gum disease, extractions, false teeth, and mandibular luxation. This collection of passages relating to mouth and teeth represents, 200 years after Guy de Chauliac and 160 years before Pierre Fauchard, an important step in the foundation of dental surgery. It appears that since Chauliac, knowledge in the fields of anatomy, pathology and prosthetics has progressed further than in therapeutics.

Introduction

Ambroise Paré (1510-1590), simple barbier au début de sa carrière, devint, par son esprit d'observation et son intelligence, chirurgien des rois et des reines. Il fit faire d'immenses progrès à la chirurgie générale et, chemin faisant, fit avancer la chirurgie dentaire (fig.1).

De 1545 jusqu'à sa mort, Paré écrivit seize ouvrages, l'un reprenant parfois une partie d'un précédent. Ce qui a trait à la bouche et aux dents est disséminé dans sept de ces ouvrages. Nous avons rassemblé, cité ou résumé ces fragments épars en les datant autant que faire se peut, et en les plaçant selon un ordre qui nous a paru logique, mais qui n'est pas de Paré.

L'anatomie dentaire (1549)

« Les dents des enfants encore dans le ventre de leur mère sont déjà solides et osseuses. »

« Les dents sont au nombre de trente-deux. En la partie antérieure il y en a quatre dessus et autant dessous, tranchantes et larges nommées incisives, pour couper les viandes (note 1), et qui n'ont qu'une seule racine. Après, il y en a

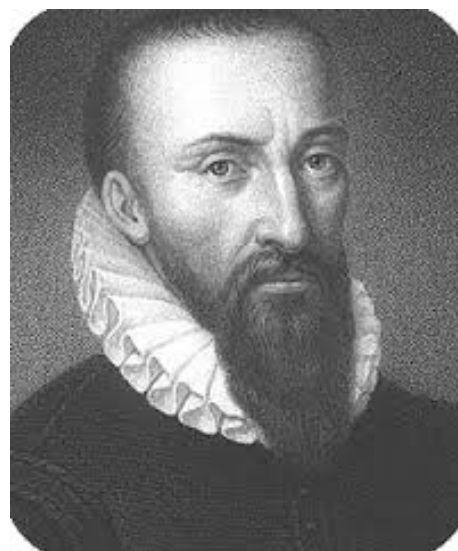


Fig. 1. Ambroise Paré (1510 - 1590).

Correspondance :
6, rue Chanzy
28000 Chartres
Julien.philippe28@wanadoo.fr

Figure des Tenailles incisives.

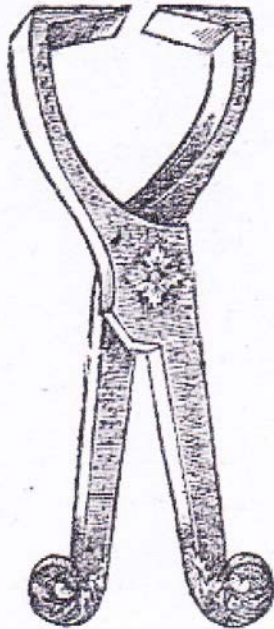


Fig. 2. « Figure des tenailles incisives » (1585).

346 DE LA DOVLEVR

corriger ceste pourriture (après avoir fait les choses vniuerselles) on appliquera dedans le trou huile de vitriol , ou eau fort , ou vn petit cautere actuel , comme tu vois par ceste figure,



Cautere actuel pour vne dent creuse.

ou autre plus propre , selon qu'il sera necessaire : & si est besoing (de peur qu'on touche à autre partie qu'au lieu que l'on veut cauteriser) on mettra lesdicts cautereres avecques vne canule , à fin de corriger la pourriture & errofion , & faire mouir les vers : or si le pertuis estoit entre les dents , comme souuent aduient , de sorte qu'on ne peut appli- quer

Fig. 3. « Cautère actuel pour une dent creuse » (1573).

deux de chaque côté, l'une en haut, l'autre en bas, nommées canines, pour ce qu'elles sont aiguës et fortes comme dents de chien, pour rompre, briser et casser les choses les plus solides. Et n'ont aussi qu'une seule racine, plus longue que les autres. Après, suivent les maxillaires qui sont dix de chaque côté, et sont ainsi nommées pour qu'elles mâchent, brisent les viandes ainsi que fait la meule des moulins à blé. Et pour cette cause ont été faites larges et âpres. Celles qui sont fichées à la mandibule supérieure ont le plus souvent trois racines quelquefois quatre ; celles de la mandibule inférieure n'en ont que deux et quelquefois trois.» Les dents sont sensibles. Elles reçoivent « des rameaux du nerf qui sort de la troisième conjugaison ». Ces rameaux entrent dans « la substance » de la dent. Les dents croissent continuellement jusqu'à la mort pour compenser l'usure due à la mastication. Celles qui n'ont pas d'antagonistes deviennent plus longues, faute d'usure. Les dents « diffèrent des autres os parce que elles sont sensibles, parce qu'elles croissent continuellement jusqu'à la mort, et parce qu'elles sont plus solides et plus dures.» « Les dents sont conjointes aux mandibules par une espèce de connexion qui est dite gomphose », c'est-à-dire « sont fichées dans les mandibules en certaines cavités appelées alvéoles, comme un pieu dans la terre ou un clou dans du bois.» L'anatomie dentaire de Paré est plus précise que celle de Chauliac, peut-être grâce aux travaux de Vésale, et son vocabulaire anatomique est plus proche du nôtre.

Les malpositions (1561 et 1585)

« Ils ne peuvent bien proférer la parole ceux qui ont les dents trop courtes ou trop avancées ou chevauchant les unes sur les autres » (1561). « On lime les dents quand elles poussent les autres et font déplaisir à mâcher et (déplaisir) à la personne, comme les « surdents. » « On les arrache quand elles sont jetées hors de leur rang. » (1585). Bien qu'il ne spécifie pas qu'on doive couper des incisives trop longues, Paré montre, en 1585, « des tenailles incisives » destinées à cet usage. (fig.

2). En 1585, Paré répète le conseil de Celse, sans le nommer : « quand une dent est projetée hors du rang parce que elle survient avant que la première dent ne soit tombée, il faudra arracher celle qui devait tomber, puis, tous les jours, pousser la nouvelle dent avec les doigts à la place de celle qui aura été enlevée, jusqu'à ce qu'elle soit en son lieu naturel.» L'éventualité de malpositions n'était pas signalée par Chauliac.

L'hygiène (1579)

Dès 1573, Paré recommande des bains de bouche faits de décoctions d'herbes aromatiques et antiseptiques. En 1585, il conseille l'usage des masticatoires, contenant des produits âcres, comme la moutarde qui « tue les excréments pituitaires », ainsi que des sternutatoires, car l'éternuement expulse la pituite, cause de la carie et dégage le cerveau. Les dentifrices « sont des médicaments pour nettoyer et blanchir les dents. » Les uns sont secs et les autres humides. Paré donne des formules pour les uns et pour les autres et conseille de les appliquer le matin ou avant et après chaque repas, mais ne parle pas de brosse. « Il se forme (sur les dents) une matière terrestre, comme une rouille de couleur jaunâtre qui les corrode comme la rouille le fer. Ce qui adient faute de les nettoyer et de mâcher dessus.» « Il faut ôter et racler cette matière avec de petits instruments, puis frotter les dents avec un peu d'eau forte ou d'eau de vie pour enlever le reste. La technique du détartrage avait été bien expliquée par Albuquerque cinq cents ans plus tôt.

Les maladies des dents (1561 et 1573)

Paré consacre plusieurs pages à la carie (il utilise le plus souvent le terme « pourriture ») et à ses conséquences. Il ne fait pas la différence entre la pulpite et l'infection, d'où une démarche thérapeutique qui nous paraît peu cohérente. En

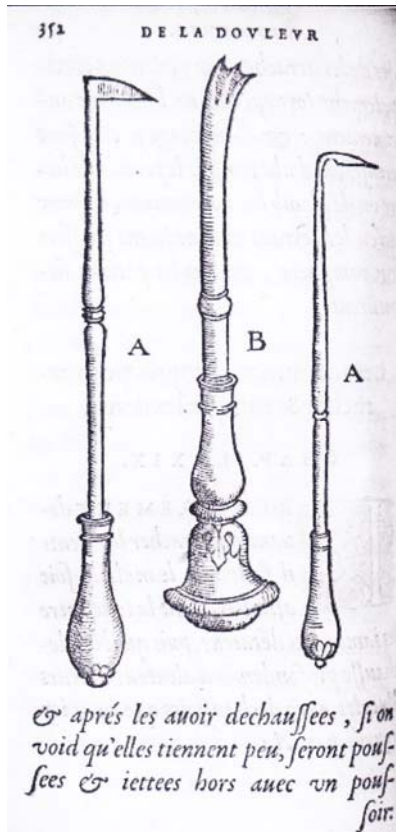


Fig. 4. « Les instruments propres pour arracher et rompre les dents. A : déchaussoir, B : Pouf-soir. » (1573).

1561 Paré écrit : « La douleur des dents est quelque fois si grande et extrême que les patients courent les rues comme insensés. » Il insiste en 1573 : un valet de chambre me dit que pour une douleur de dents, « s'il n'eut peur d'être damné, il se fut jeté par la fenêtre pour être exempt de sa douleur. » « Telle douleur est causée par une fluxion pituitaire (la pituite provient du cerveau) qui mortifie et corrompt les dents, les rendant noires, pourries et percées jusqu'en leur racine, de façon que le nerf est découvert et lorsque le patient inspire de l'air froid, ou mange ou boit choses froides, il sent une extrême douleur » (1561).

Le traitement repose sur un régime, sur des saignées sous la langue, sur l'application de sangsues et des bains de bouche de composition fort complexe. « Pour faire mourir les vers (car Paré croit en la présence de vers dans les dents infectées), il faut appliquer des caustiques comme : pyrèthre trempé dans du vinaigre, ail, oignons ou aloès ». « Pour corriger cette pourriture on appliquera dans le trou de l'huile de vitriol ou eau forte ou un petit cautère comme tu vois en cette figure. » (fig. 3).

La fluxion pousse la dent hors de l'alvéole, « tellement que le malade n'ose et ne peut nullement mâcher dessus pour l'extrême douleur qu'il sent. » (1573). Les signes cliniques sont plus précis que chez Chauliac, mais les progrès thérapeutiques sont faibles. Après G. de Chauliac, Galien et Avicenne, A. Paré décrit, en 1573, une affection des dents quelque peu imprécise. Il intitule ce chapitre : « De la stupeur, congélation ou endormissement des dents ». On traite cette affection en tenant dans la bouche de l'eau de vie ou du bon vin aromatisé.

Les maladies des gencives (1573 et 1579)

« Les petits enfants ont une grande douleur de dents quand elles percent les gencives [...] ayant souvent flux de ventre, fièvre, épilepsie, spasme qui leur cause quelquefois la

mort. » Les gencives sont enflées et les enfants ne peuvent pas dormir.

La nourrice frottera souvent la gencive de ses doigts enduits d'huile d'amande douce, ou de beurre ou de miel ou de cervelle de lièvre ou de cochon. On donnera aussi à l'enfant un hochet dont il frottera ses gencives, ce qui fera sortir les dents plus tôt. Les ulcères sont dits « aphtes » chez les enfants. Ces aphtes commencent sur la gencive et s'étendent sur le palais. Il faut les toucher avec de l'eau forte ou de l'huile de vitriol ou du soufre d'antimoine et compléter avec des bains de bouche. Si l'ulcère est vérolé, il faut avoir recours au vif-argent.

Quant aux ulcérations de la langue, il faut prendre garde qu'il n'y ait point quelque dent aigüe qui la touche et qu'il faudrait alors limer. « Il y a souvent des ulcérations fistuleuses aux gencives, suite à une carie de la racine de la dent. » « Elles peuvent sortir au dehors, par exemple sous le menton. » Pour de tels ulcères, « il faut arracher la dent offensée, par ce moyen on extirpera la fistule, c'était la pourriture de la dent qui l'entretenait. »

Les dents peuvent être ébranlées par un choc. Le chirurgien les remettra en place et les liera aux dents voisines avec un fil double ciré. « Il ne doit pas achever de les arracher car elle peuvent se raffermir. »

« L'ébranlement des dents peut aussi être dû à la relaxation des gencives, qui se fait à cause d'une fluxion qui descend du cerveau ou de vapeurs effluentes de l'estomac, et quelquefois par faute de nourrissement, ce qu'on voit aux vieilles gens, et pareillement par corrosion de certaine humeur âcre qui tombe aux gencives. » « L'ébranlement qui vient par sécheresse ou défaut d'aliment ne se guérit pas, mais les autres seront aidés par gargarismes et opiatés faits de choses astringentes ». « Le malade tiendra souvent dans sa bouche un peu d'alun de roche, le tournant tantôt d'un côté tantôt de l'autre ». Le passage sur l'ébranlement des dents se retrouve dans l'ouvrage de Chauliac. Le traitement des maladies des gencives semble n'avoir guère progressé en deux siècles.

Les extractions. (1573)

« Les dents ne doivent pas être arrachées par grande violence de peur de luxer et démettre la mandibule inférieure ». « On ne doit pas les arracher tout à coup de peur de rompre et d'emporter une partie de la mandibule » d'où peut survenir « un flux de sang et par suite, la mort et aussi quelques-uns sont demeurés à jamais ayant la bouche torse (tordue) et ne la pouvant que bien peu ouvrir ».

« Il faut que le malade soit assis bas, ayant la tête entre les jambes du dentateur », puis, que celui-ci déchausse profondément (les dents) d'alentour de leur alvéole avec le « déchaussoir » et après les avoir déchaussées, « elles seront poussées et jetées hors avec un pouf-soir. » (fig. 4) « Si on connaît que la dent ne peut être arrachée par le pouf-soir, on prendra un davier ou bien on s'aidera d'un pélican. » (fig. 5). Paré raconte alors une plaisante histoire d'erreur sur la dent arrachée et conclut : « je conseille à ceux qui voudraient se faire arracher les dents, qu'ils aillent aux vieux dentateurs, et non aux jeunes, qui n'auront encore reconnu leurs fautes. »

Après l'extraction, le dentateur doit comprimer la gencive de ses doigts « afin de réduire et rassembler l'alvéole qui aura été élargie et quelque fois rompue en tirant la dent. » La technique d'extraction de Paré est très proche de celle de Chauliac et des anciens auteurs arabes et latins. On pourrait imaginer que la souffrance du patient incite l'opérateur à une intervention rapide, mais il n'en est rien. Paré est à peine moins circonspect que Chauliac et surtout que Celse, qui mobilisait la dent jusqu'à ce qu'on puisse l'enlever avec les doigts.

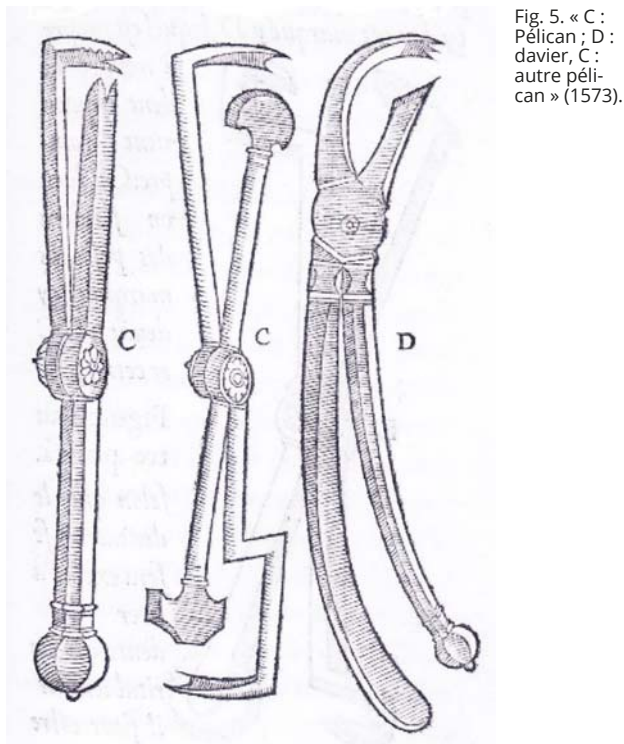


Fig. 5. « C : Pélican ; D : davier, C : autre pélican » (1573).

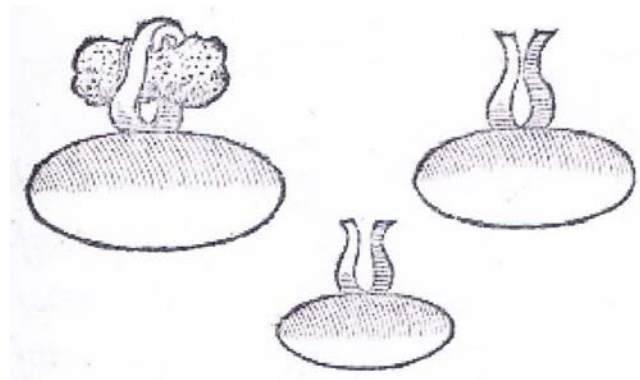


Fig. 7. « Figure des instruments pour le palais troué et pertuisé ». (1561).

grande que le trou, à laquelle est fixée une éponge qui, mise dans le trou, s'enflera par l'humidité et après tiendra ferme. (fig.7). M. Zimmer pense que cette invention est due à Peronius. D. Gourevitch a récemment étudié l'histoire de ces obturateurs et en attribue le mérite à Amatus Lusitanus, qui a publié quelques années avant Paré, mais sans fournir de dessin. Paré présente aussi un autre modèle de plaque qui peut tenir sans éponge (fig. 8).

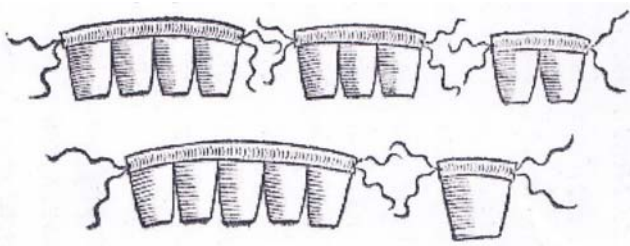
Les dents artificielles (1561, 1573 et 1585)

« Quelquefois les dents de devant sont rompues. Le patient demeure édenté et défiguré avec sa parole dépravée. C'est pourquoi, après que la gencive sera endurcie, il faut lui adapter d'autres (dents), d'os, faites par artifice, les quelles seront liées aux autres dents proches avec un fil d'or ou d'argent. » Le mot « os » est remplacé, dans l'édition de 1573, par deux mots : « os ou ivoire », et dans l'édition posthume de 1598, par l'expression : « d'os ou d'ivoire ou de dents de « rohart » qui sont excellentes à cet effet ». (fig. 6 et note 2). « Lesquelles (dents artificielles) ne peuvent servir que pour orner et mieux proférer la parole » (1573). Chauillac remplaçait une dent, Paré en remplace jusqu'à cinq, fournit un schéma de la prothèse et propose un ivoire de meilleure qualité, celui du fameux « rohart ». Le progrès est sensible.

Les obturateurs (1561)

Dès 1561, Paré traite les communications bucco-nasales. « Si une partie du palais est emportée par un coup d'harquebuse ou un ulcère de vérole, les patients ne peuvent plus prononcer leur parole. » Ils pourront la retrouver en appliquant un « instrument » (une plaque) d'or ou d'argent un peu plus

Fig. 6. « Portrait des dents artificielles pour mettre en lieu d'autres qu'on aura perdues, principalement au devant de la bouche. » (1573).



La luxation de la mandibule (1572)

« La luxation survient en baillant ou en ouvrant grandement la bouche. » Elle se fait seulement d'un côté ou des deux côtés. La mandibule « doit être soudainement remise ou autrement le malade tombe en extrême douleur, avec fièvre, inflammation autour de la gorge. » Il est en danger de mort » au bout d'une dizaine de jours. Cela avait déjà été dit par G. de Chauillac et tous les auteurs de l'Antiquité. Paré décrit la manœuvre classique de réduction de la luxation mandibulaire, sans oublier de signaler que les pouces de l'opérateur doivent être protégés par des bandelettes. Pour le cas où la manœuvre classique ne réussirait pas, Paré en indique une autre qui permet d'abaisser les condyles à l'aide de deux coins de bois posés entre les molaires.

Conclusions

Ambroise Paré a eu connaissance de l'ouvrage de Guy de Chauillac car le traducteur de celui-ci, L. Joubert, était médecin d'Henri III, comme Paré. En deux siècles la chirurgie dentaire a bien progressé en ce qui concerne l'anatomie, sans doute grâce à l'apport de Vésale, édité en 1543, et aussi en pathologie, mais assez peu en thérapeutique. Par ailleurs, il faut reconnaître que Paré s'est sensiblement dégagé des théories galéniques qui pèsent sur le travail de Chauillac. Il est plus précis plus proche des réalités et plus complet. La chirurgie dentaire de Paré a été, pour l'essentiel, présentée en 1549, 1561 et 1573. On peut la comparer à celles de Vésale (1543), de Martinez (1557), d'Eustache (1563) et d'Hémard (1582).

A. Vésale et A. Paré se connaissaient. Ils se sont rencontrés au chevet d'Henri II (note 3). Vésale, publié en 1543, a visiblement influencé Paré. Leurs idées sont concordantes sur la nature des dents (des os certes, mais bien particuliers), sur l'unicité de l'os mandibulaire et sur la croissance continue des dents. Tous deux oublient de décrire les dents temporaires.

Il ne semble pas qu'il y ait eu de rapports entre Paré et Martinez (publié en 1557). Martinez apparaît comme un homme prudent, soucieux avant tout de prévention et craignant de

mal faire, ce qui contraste avec le tempérament et la pratique du chirurgien qu'est Ambroise Paré.

Les connaissances de B. Eustache (1563) sont plus précises et plus modernes que celles de Paré. Il montre que la dent n'est pas un os et précise son architecture, il décrit les dents temporaires. Il ne semble pas qu'il ait influencé Paré.

U. Hémar, publié en 1582, cite Paré (et Vésale) parmi les auteurs sur lesquels il s'est appuyé. Effectivement, Hémar partage l'opinion de Paré sur la nature des dents et il le suit à propos de cette obscure affection appelée « congélation ». Mais Hémar se montre plus clairvoyant que Paré en ce qui concerne les vers de la carie et explique beaucoup mieux que Paré la formation des dents, inspiré par Eustache sur ce point.

Quand on compare Paré à ses contemporains, on doit garder à l'esprit que ceux-ci ont limité leurs travaux soit à la seule anatomie (Vésale et Eustache), soit à l'art dentaire (Martinez et Hémar), alors que la chirurgie dentaire n'est qu'une petite partie de l'œuvre d'Ambroise Paré. Il a étudié tout le corps humain, sa pathologie, sa traumatologie en temps de guerre, il s'est même intéressé à la génération, et à l'obstétrique.

Guy de Chauliac, chirurgien du Moyen Âge, exposait en quinze pages ce qu'il savait de la bouche et des dents. Ambroise Paré, chirurgien de la Renaissance, consacre à ce sujet une cinquantaine de pages qui montrent que 160 ans avant Fauchard une chirurgie dentaire rudimentaire était déjà formée.

Notes

1. Viande : « tout espèce d'aliment », puisqu'il sert à vivre (*vivere*)
2. Bien des commentateurs, dont Malgaigne, pensent que le mot « rohart » désigne l'hippopotame, mais, comme Paré dit que c'est « un poisson de mer », le doute subsiste ; on pense aujourd'hui au morse.
3. Cf. P. de Saint-Martin, S. Velut, J. Vons, "Le médecin et la mort du roi. Un témoignage d'André Vésale sur la mort d'Henri II", dans J. Vons, S. Velut, *Pouvoir médical et fait du prince au début des temps modernes*, Paris, De Boccard, 2011, p. 29-45. Article réédité sur Cour de France.fr le 1er juin 2015 (<http://cour-de-france.fr/article3757.html>) dans le cadre du projet « La médecine à la cour de France »

Bibliographie

- CHAULIAC Guy de, *Chirurgia Magna (1368)*, restituée par L. Joubert, Tournon, C. Michel, 1598.
- DUBURQ Pierre, Ambroise Paré et l'odontologie, *Le Chirurgien Dentiste de France*, 1982 ; N° 150, 152, et 153.
- GOUREVITCH Danielle, « De la syphilis aux soins de la bouche et des dents dans les *centuries d'Amatus Lusitanus (1511-1568)* », *Actes de la SFHAD*. 2013, p. 31-35.
- MADEC Yvonne, *Ambroise Paré et l'odontologie*, Thèse en C.D., Nantes, N°1296D, 1983, p. 1-73.
- PARÉ Ambroise, *Brève collection de l'administration anatomique*, Paris, G. Cavelladet, 1549.
- PARÉ Ambroise, *La méthode curative des plaies et fractures de la tête humaine*, Paris, J. Le Roy, 1561.
- PARÉ Ambroise, *Cinq livres de chirurgie*, Paris, A. Wechel, 1572.
- PARÉ Ambroise, *Deux livres de chirurgie*, Paris, A. Wechel, 1573.
- PARÉ Ambroise, *Les œuvres d'Ambroise Paré*, Paris, G. Buon, 1585.
- PARÉ Ambroise, *Les œuvres d'Ambroise Paré*, Paris, Vve G. Buon, 1598 (première édition posthume).
- PARÉ Ambroise, MALGAIGNE Jean-François, *Œuvres complètes d'Ambroise Paré, présentées et annotées par J.F.Malgaigne*, Paris, Baillière, 1840-1841.
- PHILIPPE Julien, « La chirurgie dentaire de Guy de Chauliac », *Actes de la SFHAD 2014*, p. 22-25, Internet http://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhad/actes_2014.htm
- RUEL-KELLERMANN Micheline, « L'Odontologie au XVIe siècle selon Urbain Hémar », *Actes de la SFHAD 2012*, p. 10-16. Internet <http://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhad/actes_2012.htm>
- ZIMMER Marguerite, « Les obturateurs palatins », *Actes de la SFHAD*, 1996, p.56-86, Internet <http://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhad/vol1/debut.htm>

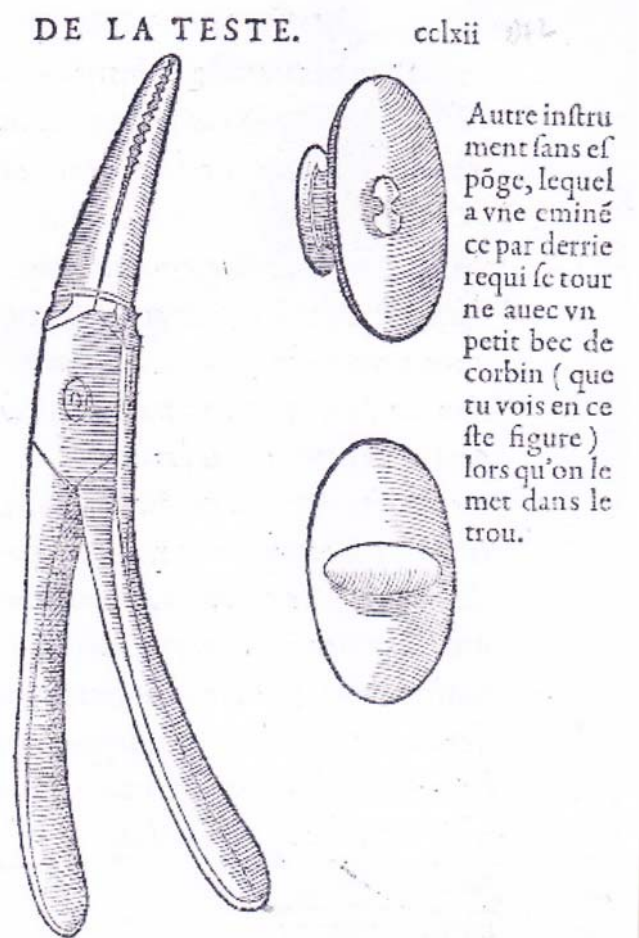


Fig. 8. « Autre instrument sans éponge, lequel a une éminence par derrière qui se tourne avec un petit bec de corbin (que tu vois en cette figure) lorsqu'on le met dans le trou ».